

Association pour la Défense et la Protection du Patrimoine des Pélissannais
40 chemin de la Petite Brulière
13330 PELISSANNE

Pélissanne le 30 Septembre 2008

Monsieur le Maire,

Nous avons été informés par des mamans, dont les enfants jouent dans l'aire de jeux du parc Saint Martin, de leurs inquiétudes pour leur progéniture qui court de part et d'autre au milieu de ce parc.

-1- En effet ce parc est dans un état lamentable dans sa partie haute. Il n'est pas entretenu : des grillages rouillés, couchés et recouverts d'herbes et des piquets, eux aussi invisibles à certains endroits, représentent un grave danger pour nos enfants qui fréquentent quotidiennement ce lieu.

La végétation sauvage a repris ses droits, une dense mini-bamboueraie s'est formée, à l'intérieur de laquelle se trouvent toutes sortes de débris. Il subsiste des traces de présences de rendez-vous d'une certaine jeunesse, des résidus de boîtes de boissons, de mégots de cigarettes, et d'autres choses... dont les restes d'une grenade à plâtre éclatée dite inoffensive !

De plus, l'on s'aperçoit que des gamins et autres adultes utilisent cette mini-bamboueraie comme toilettes. Il est vrai qu'à l'entrée du parc Saint-Martin sur la droite, il existe bien des toilettes « officielles », mais celles-ci demeurent en permanence fermées.

Pour une question d'hygiène publique dans le parc Saint-Martin, nous vous demandons de bien vouloir faire procéder :

- **à la réouverture le plus rapidement possible des toilettes publiques**
- **au nettoyage complet du parc Saint-Martin**

- -2- De même, nous avons été surpris de trouver la maison communale du fond du parc Saint-Martin avec sa porte fracturée et une fenêtre du rez-de-chaussée ouverte et dans un état d'abandon avéré. Notre attention a été également attirée par le fait qu'à certains endroits, des arbustes ont été élagués, et nous avons trouvé sur cet emplacement communal des piquetages (de couleur rose fluorescent) de géomètres !

Dans le but de la protection de notre patrimoine, nous vous demandons : quel est le but de ce piquetage ? Est-ce une future division parcellaire ?

Dans le cadre de la sécurité publique, nous vous demandons d'intervenir le plus rapidement possible afin de refermer cette maison communale qui devient un nouveau terrain de jeux d'enfants et ce, avant qu'elle ne devienne un « squat » de rendez-vous mal intentionnés.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous remercions de votre prompt intervention, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
13330 PELISSANNE

